

NG

Numéro 3 – Mars-Avril 2026

NOUVEAU GENEVOIS
MAGAZINE DU PLR GENÈVE



ÉDITO

Victoires du PLR : un momentum à maintenir

POLITIQUE FÉDÉRALE

Atelier-conférence Bilatérales III :
choisir la stabilité, renforcer la prospérité

COMMUNES

Troinex : interview
de Grégoire Odier

L'IN « PAS DE SUISSE À 10 MILLIONS » : UN RISQUE POUR NOTRE PAYS

REGARDS CROISÉS DE SIMONE DE MONTMOLLIN ET CYRIL AELLEN,
CONSEILLERS NATIONAUX

Agenda

AVRIL

21 AVRIL

Apéritif de la présidence

De 18h30 à 20h
Lieu à venir

30 AVRIL

Atelier Bilatérales III

De 18h30 à 21h
Lieu à venir

MAI

20 MAI

Assemblée générale

De 19h15 à 22h
Lieu à venir

28 MAI

Atelier Bilatérales III

De 18h30 à 21h
Lieu à venir

JUIN

23 JUIN

Assemblée des délégués

Lieu à venir

AOÛT

22 AOÛT

Université d'été

De 9h à 14h
Salle polyvalente de Troinex

AGENDA

Retrouvez tous les détails des événements dans la rubrique « agenda » de notre site web : www.plr-ge.ch/agenda.
N'hésitez pas à contacter le secrétariat du parti (info@plr-ge.ch / 022 818 42 42) pour vous inscrire à un événement.
Ces derniers sont ouverts à tous : membres et sympathisants.

LE NOUVEAU GENEVOIS EN VERSION ÉLECTRONIQUE

Savez-vous qu'il est possible de recevoir le *Nouveau Genevois* par mail à la place de l'envoi postal ?
Envoyez-nous un mail à info@plr-ge.ch si vous souhaitez bénéficier de cette possibilité.

Sommaire

ÉDITO

P. 3

Victoires du PLR : un momentum à maintenir

TEMPS FORT

P. 4

L'initiative des 10 millions affaiblirait durablement la Suisse, regards croisés avec Simone de Montmollin (SM) et Cyril Aellen (CA), conseillers nationaux

POLITIQUE FÉDÉRALE

P. 6

Atelier-conférence Bilatérales III : choisir la stabilité, renforcer la prospérité

PLR GENÈVE

P. 10

Bienvenue à Marie Prieur

PLR VILLE DE GENÈVE

P. 12

Lib' Drinks : le nouvel afterwork

JLR GENÈVE

P. 14

Élection du nouveau comité et présentation

GENÈVE

P. 16

Genève et l'équilibre public privé

COMMUNES

P. 19

Interview de Grégoire Odier, Troinex

Bonne lecture !

Édito



Par Pierre Nicollier

Président du PLR Genève

Victoires du PLR : un momentum à maintenir

Chers membres, chères sympathisantes, chers sympathisants,

Le PLR Genève a célébré un carton plein dans les urnes le dimanche 8 mars 2026 : un soutien net aux jobs d'été avec 61 % de voix, un soutien net à l'imposition individuelle avec 68 % des voix, ainsi qu'un rejet clair à la réduction de la redevance SSR tout comme au fonds climat qui aurait engendré un endettement massif. Ces résultats confirment le pragmatisme des Genevoises et Genevois qui plébiscitent les projets concrets portés par notre parti pour les jeunes, pour l'équité fiscale de chaque individu, pour la cohésion nationale et pour une gestion responsable de notre pays.

Ce même 8 mars, le PLR a réalisé de très bons résultats dans les élections municipales du canton de Vaud. Dans plusieurs communes vaudoises clés, les listes présentées par notre parti ont sensiblement progressé, consolidant des majorités, conquérant de nouvelles

positions au sein des exécutifs et législatives locales, ou se plaçant en bonne position pour le deuxième tour.

Ces avancées, dans la continuité de nos résultats en 2025, témoignent d'un ancrage territorial renforcé, d'une dynamique libérale-radical qui se renforce et d'une adhésion croissante à nos valeurs de liberté, de responsabilité et de proximité avec les citoyens.

Dans ce contexte, notre prochaine victoire doit être l'élection d'Olivier Jornot le 29 mars 2026. Celle-ci ne se réalisera cependant que si les électrices et les électeurs se mobilisent. Depuis sa première élection, Olivier Jornot a profondément modernisé le Ministère public genevois permettant de traiter annuellement quelque 25 000 procédures. Genève a plus que jamais besoin de son expérience pour faire face aux situations de brigandage mais également à la cybercriminalité, aux violences domestiques et aux infractions complexes.

Seul son leadership permettra de garantir une justice indépendante et alignée sur nos principes libéraux-radicaux, essentielle à une Genève sûre et prospère.

Nous comptons sur votre soutien afin de voter et faire voter les Genevoises et les Genevois pour Olivier Jornot le 29 mars.

Vive Genève, vive le PLR !

RÉDACTION

Le *Nouveau Genevois* est l'organe officiel du PLR Genève. Les articles ne reflètent toutefois pas nécessairement l'opinion du parti.
13, boulevard Émile-Jaques-Dalcroze · 1205 Genève
info@plr-ge.ch

ÉDITEUR RESPONSABLE

PLR Genève · T 022 818 42 42

RÉDACTRICE EN CHEF

Simone Cartier · simone.cartier@plr-ge.ch



ABONNEMENT

Membres : abonnement automatique
Non-membres : pour le recevoir gratuitement sous format électronique ou papier, écrivez un email à info@plr-ge.ch

CRÉATION ET RÉALISATION

Claire Dalcorsio

CRÉDITS MAGAZINE

www.shutterstock.com

MARKETING & PUBLICITÉ

Contacter la rédaction · info@plr-ge.ch · T 022 818 42 42

IMPRESSION

Atar Roto Presse SA, Rue des Sablières 13, 1242 Satigny

TEMPS FORT

« L'initiative des 10 millions affaiblirait durablement la Suisse »

Regards croisés avec Simone de Montmollin (SM) et Cyril Aellen (CA),
conseillers nationaux.



Le 14 juin 2026, les Suisses voteront sur l'initiative « Pas de Suisse à 10 millions ! ». Ses partisans promettent de freiner la croissance démographique. Ses opposants parlent d'une « initiative du chaos ». Simone de Montmollin et Cyril Aellen expliquent pourquoi ce texte mettrait en danger la prospérité du pays.

« 10 MILLIONS D'HABITANTS, C'EST TROP » : L'ARGUMENT PARAÎT SIMPLE. OÙ EST LE PROBLÈME ?

SM : Le problème, c'est qu'un slogan simple cache souvent une réalité beaucoup plus complexe. Pour atteindre cet objectif, il faudrait réduire fortement l'immigration économique. Or cette immigration est largement composée de personnes qui travaillent, paient des impôts et contribuent à notre prospérité. Limiter cette immigration, c'est limiter notre capacité à créer de la richesse et à financer nos services publics.

CA : Il faut aussi regarder la démographie en face : la Suisse vieillit. Dans les vingt prochaines années, la génération du baby-boom partira massivement à la retraite. Réduire la population active dans ce contexte reviendrait à fragiliser directement le financement de nos retraites et pèserait lourdement sur nos finances publiques. Cette initiative est un chaos annoncé.

QUE SE PASSERAIT-IL CONCRÈTEMENT POUR L'AVS ET LES ASSURANCES SOCIALES ?

CA : Moins de travailleurs signifie moins de cotisations. C'est aussi simple que cela. Aujourd'hui déjà, le financement des retraites est un défi. Si nous réduisons encore le nombre d'actifs, il faudra soit augmenter les cotisations, soit relever l'âge de la retraite plus rapidement et plus fortement.

SM : On ne peut pas simultanément vouloir moins d'actifs et préserver intact notre pouvoir d'achat et notre niveau de prestations sociales. À un moment donné, le principe de réalité s'impose.

L'ÉCONOMIE SUISSE SERAIT-ELLE RÉELLEMENT TOUCHÉE ?

SM : Oui, très clairement. Notre prospérité repose sur une économie ouverte et innovante. Si les entreprises ne trouvent plus les compétences dont elles ont besoin, elles devront réduire leurs activités ou investir ailleurs. Prenons un exemple

concret : une entreprise technologique qui ne peut pas recruter les ingénieurs nécessaires déplacera simplement son projet dans un autre pays européen. À long terme, cela signifie moins d'emplois qualifiés et moins d'innovations en Suisse.

CA : Limiter cette immigration productive revient à freiner la croissance économique et à accepter une forme de décroissance. Quand on affaiblit volontairement l'économie, ce sont toujours les plus vulnérables qui en souffrent en premier – mais très vite aussi la classe moyenne.

QUELS SECTEURS SERAIENT LES PLUS EXPOSÉS ?

CA : La santé, sans hésitation. Une grande partie du personnel hospitalier en Suisse vient de l'étranger. Sans ces professionnels, ce ne sont pas seulement des postes qui resteront vacants, mais des services qui disparaîtront. Il deviendrait très difficile de garantir des soins de qualité dans des délais raisonnables.

SM : La recherche et l'industrie seraient aussi fortement touchées. La Suisse est un petit pays qui réussit parce qu'il attire des talents du monde entier. Si nous fermons la porte à ces compétences, certains projets disparaîtront... et d'autres se développeront ailleurs. Sans parler de l'agriculture ou de l'hôtellerie-restauration, qui dépendent largement de travailleurs saisonniers européens.

LES INITIANTS INVOQUENT AUSSI L'ENVIRONNEMENT. CET ARGUMENT VOUS CONVAINC-T-IL ?

SM : L'idée selon laquelle il suffirait de ralentir l'économie pour protéger le climat est trompeuse. La transition écologique repose sur

l'innovation, la recherche et les nouvelles technologies.

CA : Et ces innovations nécessitent des investissements importants : dans les énergies renouvelables, les transports publics ou l'efficacité énergétique. Une économie forte est indispensable pour envisager ces investissements.

L'INITIATIVE POURRAIT-ELLE AUSSI FRAGILISER LA VOIE BILATÉRALE AVEC L'UNION EUROPÉENNE ?

CA : Oui. Le texte prévoit explicitement de dénoncer des accords internationaux si les objectifs de population ne sont pas atteints. Cela mettrait directement en danger la voie bilatérale. Or l'Union européenne est de loin notre premier partenaire économique :

plus de la moitié de nos exportations y sont destinées.

SM : Des accords essentiels comme Schengen-Dublin seraient ainsi menacés. Pourtant, ils permettent une coopération efficace en matière de sécurité et de gestion de la migration. C'est un paradoxe : au nom du contrôle migratoire, cette initiative risquerait d'affaiblir les instruments qui permettent justement de mieux gérer les flux migratoires.

CERTAINS CITOYENS S'INQUIÈTENT POURTANT DE LA PRESSION SUR LE LOGEMENT OU LES INFRASTRUCTURES.

SM : Ces préoccupations sont légitimes. Mais elles relèvent avant tout de blocages

internes. La Suisse planifie et construit trop lentement.

CA : La solution n'est pas de fermer le pays. La solution est de lever les obstacles administratifs qui empêchent de construire des logements et de développer les infrastructures dont nous avons besoin.

EN UNE PHRASE : POURQUOI FAUT-IL REFUSER CETTE INITIATIVE ?

CA : Parce qu'elle affaiblirait notre économie et fragiliserait notre système social.

SM : Et parce que l'avenir de la Suisse repose sur une économie ouverte, innovante et prospère – pas sur le repli et la peur.

Initiative des 10 millions : de quoi parle-t-on ?

L'initiative populaire « Pas de Suisse à 10 millions ! » veut inscrire dans la Constitution **un plafond de 10 millions d'habitants d'ici 2050**. Pour respecter cet objectif, la Confédération devrait limiter la croissance démographique et, au besoin, renégocier ou dénoncer certains accords internationaux.

Les points clés de l'initiative :

- plafonner la population suisse à **10 millions d'habitants avant 2050**
- imposer des mesures pour **freiner l'immigration dès 9,5 millions d'habitants**
- prévoir la **renégociation ou la dénonciation d'accords internationaux**

Le Conseil fédéral recommande de rejeter l'initiative, estimant qu'elle affaiblirait l'économie et mettrait en danger les relations avec l'Union européenne.

Le Parlement l'a également refusée, sans contre-projet (**Conseil national : 121 voix contre 64 ; Conseil des Etats : 30 voix contre 9**).

Le Groupe PLR aux Chambres rejette unanimement ce texte, qui affaiblirait l'économie suisse, mettrait en danger la voie bilatérale et nuirait à la prospérité du pays.

POLITIQUE FÉDÉRALE

ATELIER-CONFÉRENCE BILATÉRALES III : MARCHÉ INTÉRIEUR ET LIBRE CIRCULATION

Dans un monde de plus en plus instable, le PLR Genève réaffirme l'importance d'une relation forte, apaisée et durable avec notre principal partenaire économique, scientifique et stratégique. Le parti salue le cadre bilatéral renouvelé, pragmatique et équilibré, préservant la souveraineté suisse. Il ne s'agit ni d'une adhésion, ni d'un abandon de nos spécificités, mais bien d'un développement responsable de la voie bilatérale qui a forgé la prospérité de notre canton. Afin d'informer ses membres et la population des bénéfices concrets de ces accords pour le canton, le PLR organise un cycle de conférences sur les Bilatérales III. Le second atelier-conférence s'est tenu le 19 février. Cristina Gaggini, directrice romande d'économiesuisse, l'a rappelé avec force : la voie bilatérale est une success story suisse. Notre pays bénéficie d'une solution sur mesure, pragmatique et gagnante depuis plus de 25 ans. Aujourd'hui, nous sommes à la croisée des chemins. Les Bilatérales III ne sont pas un luxe. Elles sont une nécessité stratégique.





Par Cristina Gaggini

Directrice romande d'économiesuisse

BILATÉRALES III : CHOISIR LA STABILITÉ, RENFORCER LA PROSPÉRITÉ

Une relation vitale avec notre principal partenaire.

L'Union européenne (UE) est, de loin, notre premier partenaire en termes d'exportations et d'importations mais aussi de coopération en matière de recherche et innovation ainsi que de sécurité. Or, depuis 2018, les accords ne sont plus mis à jour faute d'avoir réglé les questions institutionnelles. Concrètement, nous perdons l'accès facilité au marché européen et donc en compétitivité. Pour la même raison, aucun nouvel accord ne peut aboutir, à l'instar de celui pourtant essentiel pour la Suisse sur l'approvisionnement électrique.

Accès au marché et au personnel européens : le nerf de la guerre.

Avec les Bilatérales III, la mise

à jour des accords d'accès au marché et au personnel européens sera garantie. C'est tout sauf un luxe ! Des règles du jeu stables et prévisibles sont essentielles non seulement pour les entreprises mais aussi pour le bon fonctionnement de la société et pour notre niveau de vie.

Accord sur les obstacles techniques au commerce : un formidable facilitateur pour nos exportations et importations.

Cet accord permet la reconnaissance mutuelle des certifications : un seul contrôle suffit – en Suisse – pour exporter dans l'UE, et vice-versa. En clair : moins de bureaucratie et de coûts pour les entreprises, des prix plus bas pour les consommateurs. Près des deux tiers de notre

commerce de produits industriels sont concernés. Le premier secteur à avoir fait les frais de la non mise à jour de cet accord est l'industrie des technologies médicales, leader mondial, composée à 95% de PME. Depuis 2021, la Suisse est considérée comme « État tiers ». Les entreprises du secteur sont confrontées à une hausse des coûts de certification jusqu'à 100 % et à des délais beaucoup plus longs de commercialisation des produits. Certaines entreprises ont partiellement délocalisé dans l'UE, d'autres y songent.

Avec les Bilatérales III, la mise à jour de cet accord sera assurée. Ainsi, l'industrie des machines, de la pharma et de la construction ne devront pas supporter des coûts supplémentaires estimés à un

milliard de francs par an. Les consommateurs suisses, eux aussi, seront gagnants : les prix des produits européens importés et la gamme de produits seront préservés.

Transports terrestres : cet accord facilite la circulation des marchandises et des personnes, tout en ancrant la redevance poids lourds (RPLP) et la politique suisse de transfert rail-route.

Environ 25% des 1,5 milliard de recettes de la RPLP sont payés par des transporteurs étrangers – une contribution concrète au financement de projets majeurs comme le tunnel du Gothard. Avec les Bilatérales III, l'offre de liaisons ferroviaires Suisse-Europe pour les voyageurs sera étendue.



« L'érosion est réelle, progressive, silencieuse. Le statu quo n'existe pas : soit nous développons la voie bilatérale, soit nous continuons à perdre en compétitivité. »

Transport aérien : connecter la Suisse au monde.

L'accord aérien garantit l'accès des compagnies suisses au marché européen et soutient nos hubs, notamment Genève et Zurich. Les Bilatérales III, les compagnies suisses et européennes pourront organiser les vols plus librement et plus efficacement. Pour une économie exportatrice comme la nôtre, ce n'est pas un détail. C'est une condition de succès. Et un avantage dont la population bénéficiera elle aussi.

Libre circulation : répondre au besoin de main-d'œuvre tout en gardant le contrôle.

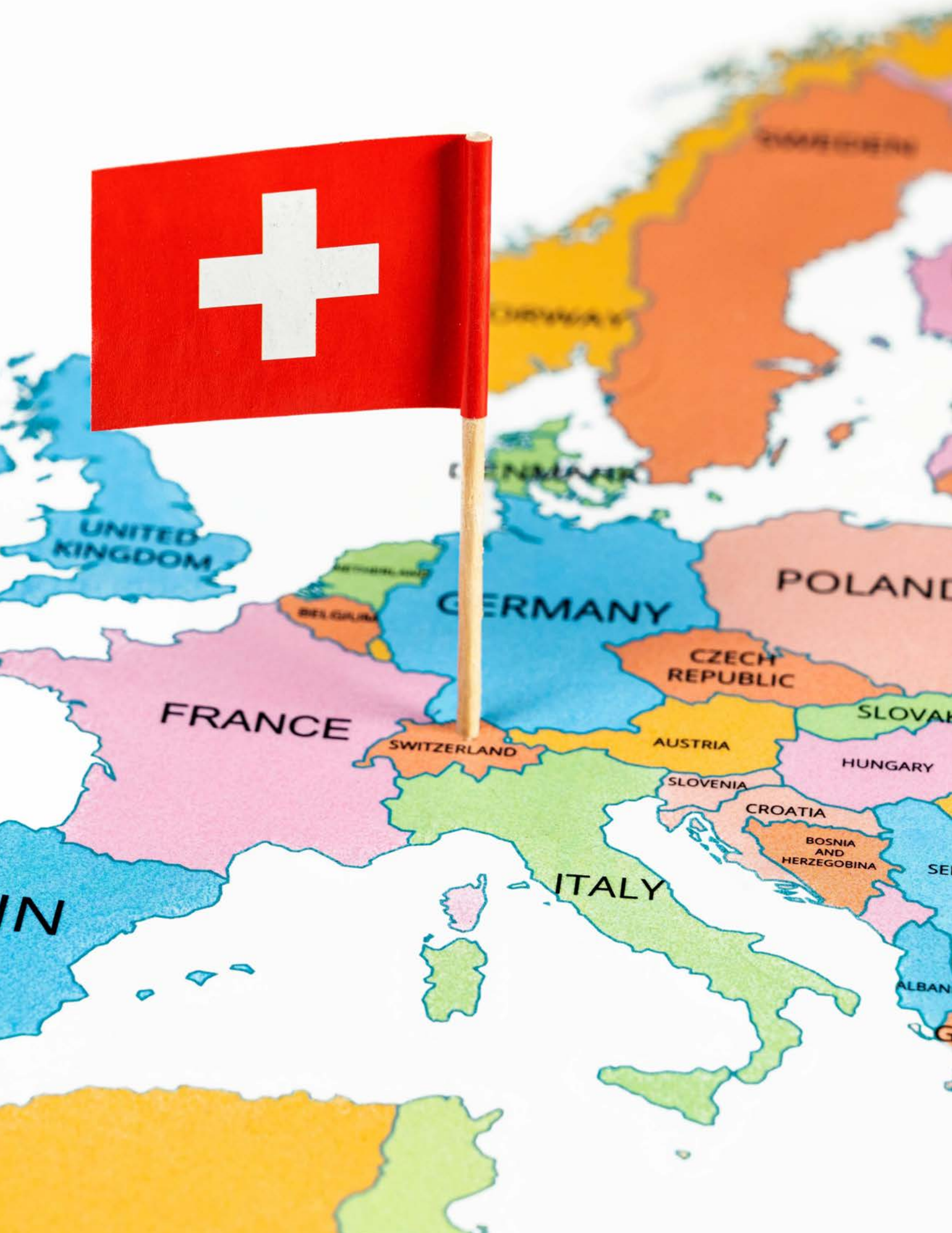
Dans dix ans, il manquera environ 460 000 équivalents plein temps en Suisse, en raison du départ à la retraite des babyboomers et du faible

taux de natalité. Industrie, hôtellerie-restauration, construction, hôpitaux, crèches et écoles : tous les secteurs sont concernés par la pénurie de main-d'œuvre. Avec les Bilatérales III, la possibilité de limiter l'immigration européenne en cas de graves difficultés économiques et sociales. Parallèlement, les mesures d'accompagnement actuelles seront préservées : la protection salariale et des conditions de travail restent aux mains des partenaires sociaux et des cantons ; la lutte contre les abus à l'aide sociale et aux assurances sera renforcée. Et les criminels européens pourront – comme c'est le cas aujourd'hui – être expulsés. C'est une approche libérale et responsable : ouverture, mais avec des garde-fous solides.

Le choix du courage.

Les objectifs du mandat de négociation du Conseil fédéral sont atteints. La Suisse a obtenu de nombreuses et importantes exceptions. Notre démocratie semi-directe est préservée. Aucun accord n'est parfait. Mais refuser les Bilatérales III, c'est choisir l'instabilité avec notre principal partenaire alors même que l'ordre mondial est profondément remis en question par la guerre commerciale. Refuser les Bilatérales III, c'est accepter le délitement de la voie bilatérale, et donc : PME exportatrices en difficulté, emplois en jeu, moins d'argent pour financer les assurances sociales et les prestations étatiques. La position très claire de la section genevoise du PLR ainsi que du PLR Suisse est à saluer. Le combat est encore long jusqu'à la

votation populaire, qui aura lieu vraisemblablement en 2028. Gagnons-le ensemble ! Pour Genève. Pour la Suisse. Pour une voie libérale qui regarde l'avenir avec confiance.



PLR GENÈVE

Bienvenue à Marie Prieur, Secrétaire générale du PLR Genève !

Depuis le début du mois de mars, Marie Prieur est la Secrétaire générale du PLR Genève. Après plus de 20 ans dans les médias genevois, elle a choisi de rejoindre notre parti. Ravie de mettre son expérience au service du PLR Genève, elle se réjouit de relever aux côtés de nos élus et de nos membres les défis des prochaines années. Nous lui souhaitons la bienvenue et la remercions d'avoir répondu à quelques questions de la rédaction.



QUEL A ÉTÉ VOTRE PARCOURS ?

Journaliste pendant 23 ans, j'ai fait mes armes à la *Tribune de Genève*, où j'ai travaillé pendant quatorze ans, puis j'ai expérimenté les joies du micro à Radio Lac. J'ai eu le plaisir d'être rédactrice en chef du *GHI* et enfin d'intégrer la rédaction genevoise du *20 Minutes*. Durant toutes ces années, j'ai parcouru notre beau canton. Passionnée de politique depuis toujours, je crois en ce qu'elle a de plus humain, à son importance pour servir la population.

COMMENT ÊTES-VOUS ARRIVÉE À CE POSTE ?

La proposition du parti est tombée pile au bon moment. Je suis arrivée au bout d'un chemin dans le journalisme. Une nouvelle voie s'est ouverte à moi. J'ai 46 ans, c'est le timing idéal. Je peux combiner l'expérience et l'énergie pour ce nouveau challenge. Pour moi, cette nomination représente à la fois un honneur et une responsabilité : celle de contribuer activement à la dynamique d'un parti qui occupe une place centrale dans la vie politique genevoise.

POURQUOI LE PLR ?

Parce que c'est mon parti. Celui qui ne nie pas les problèmes, qui ne tente pas de les résoudre avec des propositions

dogmatiques ou clivantes, celui qui oblige chacun à prendre ses responsabilités tout en respectant la liberté. Et puis, il y a les élus, les membres et l'équipe...

C'EST-À-DIRE ?

Bien sûr, de par mon métier, je connaissais les élus. Mais les voir à l'œuvre en coulisses s'avère passionnant et galvanisant. Nos deux conseillères d'État, nos conseillers nationaux, les députés, les conseillers administratifs, municipaux, mais aussi le bureau et le secrétariat général fournissent un travail colossal. Je m'en doutais, aujourd'hui je le vois. On n'imagine pas l'investissement de ces femmes et de ces hommes.

CETTE NOUVELLE FONCTION INTERVIENT À UN MOMENT CHARNIÈRE POUR LE PLR GENÈVE. QUELS SONT LES DÉFIS À VENIR ?

Ils sont nombreux. Le 8 mars, nous avons vécu un dimanche de votations exceptionnel. Le PLR a fait carton plein. Le pragmatisme l'a emporté tant sur les jobs d'été que sur l'imposition individuelle. Désormais, nos regards sont tournés vers le 29 mars pour la réélection du procureur général Olivier Jornot. Suivront des votations capitales comme celle sur l'initiative UDC « Pas de Suisse à 10 millions » (initiative du chaos).

Parmi les enjeux majeurs figure également la défense de la voie bilatérale entre la Suisse et l'Union européenne. Dans un canton frontalier et connecté à l'Europe comme Genève, ce dossier revêt une importance particulière pour le parti, qui entend continuer à porter une vision libérale et pragmatique des relations avec ses partenaires européens.

ET À PLUS LONG TERME ?

On se penche déjà sur les futures élections. Les Fédérales de 2027 constitueront un rendez-vous stratégique pour l'ensemble des sections cantonales. Avec l'objectif de présenter là aussi les meilleurs atouts pour Genève, nos porte-voix à Berne. Le rôle du secrétariat général sera alors essentiel : coordonner l'action politique, soutenir les campagnes et mobiliser tant les élus que les membres. Je me réjouis de participer à cette grande aventure.

Vendre bien. Vendre juste.

À la SPG, vendre un bien immobilier, qu'il soit existant ou sur plan, c'est mettre en lumière son caractère unique. Nous élaborons pour vous une stratégie sur mesure afin de maximiser sa valeur. Nous vous connectons aux meilleurs acheteurs, dans les meilleurs délais. C'est cela, l'immobilier de tous les possibles.





Par Ramón JIMÉNEZ POMARETA
Président PLR Ville de Genève

Lib' Drinks : la liberté en débat

Débattre d'un sujet d'actualité, approfondir nos valeurs de liberté, rencontrer des membres et de nouvelles personnes... et tout cela autour d'une bière : c'est l'esprit des Lib' Drinks, le nouvel afterwork lancé par le PLR Ville de Genève.

Le concept est simple : trois invités de marque partageant nos valeurs échangeront autour d'un thème donné. Ce dialogue constructif sera suivi d'un moment de discussion avec le public. La soirée se terminera naturellement par un moment convivial permettant de prolonger les échanges.

L'objectif de Lib' Drinks est multiple : d'une part, élargir, mobiliser et soutenir intellectuellement la base sociale de la droite. D'autre part, offrir un cadre propice aux échanges entre nos élus, nos membres et nos sympathisants, et permettre de discuter du travail politique et des sujets d'actualité.



ge.libdrinks.ch

La phase pilote se déroulera en avril, mai et juin, le deuxième mardi du mois.

**Premier rendez-vous
mardi 14 avril à 17h30 au Floky la Loutre.**

Envie d'assister avec un ami ? Inscrivez-vous à l'avance pour bénéficier d'une deuxième bière offerte. Vous trouverez le programme et la liste des intervenants sur ge.libdrinks.ch ou sur Instagram : @libdrinks.ge.

EUPOROS SA, LA RÉFÉRENCE DANS LE COMMERCE DE MÉTAUX PRÉCIEUX DEPUIS 2010



INVESTISSEZ DANS
VOTRE AVENIR!



Contactez nous : +41 22 552 13 15
World Trade Center II, 1215 Geneve



www.euporos.ch

JLR GENÈVE

Jeunes Libéraux-Radicaux Genève : élection du nouveau comité et présentation

Le 14 février dernier, lors de leur Assemblée générale, les JLR ont élu leur nouveau comité. Alexis Couniniotis succède ainsi à Estelle Grossmann-Tanari à la présidence. Le Nouveau Genevois vous présente ici les membres du nouveau comité, ainsi que la mission des JLR, ce qui les motive et leurs objectifs à long terme.



« L'association des JLR a pour mission première de former la relève du parti. Cela passe notamment par le fait de susciter l'intérêt pour la politique chez les jeunes. »

QUELLE EST LA MISSION DES JEUNES LIBÉRAUX-RADICAUX ?

Notre association a pour mission première de former la relève du parti. Cela passe notamment par le fait de susciter l'intérêt pour la politique chez les jeunes. Divers projets ont été mis sur pied par le DIP et les associations comme « Et pourquoi pas ? » afin d'encourager les jeunes à voter. Dans ce cadre, les jeunes de partis, dont les Jeunes Libéraux-Radicaux Genève, prennent régulièrement part à des débats dans les écoles du canton sur des sujets d'actualité.

Nous portons en outre la voix de la jeunesse. Les jeunes font effectivement face à de nombreux défis pour trouver un logement abordable et une voie professionnelle qui leur corresponde. Dans ce cadre, la modification de LIRT sur les jobs d'été, votée par les Genevois et à la consultation de laquelle notre parti a pris part, est particulièrement bienvenue. La dette est également un sujet qui touche les générations futures, car ce sont elles qui devront en régler la facture.

Dans ce contexte, nous sommes soulagés que la population suisse ait rejeté lors des dernières votations le projet de fonds climat, qui menaçait d'accroître massivement les dépenses publiques, et nous nous réjouissons du lancement prochain d'une initiative fédérale visant à limiter les charges de la Confédération.

QUELLES SONT LES ACTIVITÉS DU PARTI ?

Le parti propose une diversité d'événements, à commencer par nos Assemblées générales, lors desquelles nous prenons position sur les prochaines votations. Nous organisons également des Stamms qui nous permettent d'échanger sur l'actualité politique avec différentes personnalités politiques dans un cadre informel. Nous avons notamment reçu Martine Brunschwig Graf et Olivier Jornot (Stamm à venir le 18 mars). Nous proposons aussi des conférences thématiques, dont celle consacrée à l'initiative « Pour l'avenir », animée par Nathalie Fontanet en septembre

dernier. Enfin, notre section organise des visites d'entreprises afin de renforcer le lien entre la relève de notre parti et le tissu économique local. C'était notamment le cas lors de notre visite chez Pilet & Renaud.

QUELS SONT LES OBJECTIFS À LONG TERME ?

La prochaine grande échéance pour l'association est la campagne pour les élections fédérales de 2027. C'est un moment important pour notre section, car il nous permettra de présenter une liste JLR aux côtés de la liste principale PLR. Les élections fédérales représentent aussi, pour une grande partie des candidats, leur toute première campagne. Elle se doit d'être mémorable ! Et la cerise sur le gâteau : un score canon, digne de la première jeunesse de parti du canton !

PRÉSENTATION DU NOUVEAU COMITÉ

Président : Alexis Couniniotis, 23 ans, conseiller municipal (Cologny) et juriste

Vice-présidente : Alice Emery, 24 ans, étudiante en économie d'entreprise

Vice-président : Eloi Guimtrandy, 23 ans, conseiller municipal suppléant (Onex) et étudiant en droit

Trésorier : Tiago Cazzola, 19 ans, stagiaire dans une banque

Secrétaire : Thibault Davaz, 27 ans, gestionnaire RH

Membre du comité : Sébastien Pasquier, 21 ans, conseiller municipal (Onex) et étudiant en génie mécanique

Membre du comité : Alan Zwettler, 23 ans, stagiaire dans une banque privée

Genève et l'équilibre public privé



Par Geoffrey Marclay

Conseiller municipal à Chêne-Bourg

À Genève, la place croissante du secteur public dans l'économie cantonale pose une question centrale : comment préserver l'équilibre entre cohésion sociale et dynamisme économique ? À partir de données récentes et d'exemples concrets, cette contribution propose une réflexion sur le périmètre de l'État et sur les conditions d'un partenariat public privé exigeant et responsable.

Toute politique publique repose sur une délimitation précise des responsabilités. Il appartient aux autorités de déterminer ce que l'État doit accomplir directement, ce qu'il doit organiser et financer, et ce qu'il peut confier à d'autres acteurs. À Genève, cette question ne relève plus de la théorie. Elle structure désormais l'évolution de notre modèle institutionnel et économique.

AUGMENTATION DE L'EMPLOI PUBLIC À GENÈVE

En 2022, 18 % des emplois du canton relevaient du secteur public. Entre 2012 et 2022, l'emploi public a progressé en moyenne de 2,1 % par an, contre 1,5 % dans le secteur privé. Genève figure ainsi parmi les cantons où la présence publique augmente le plus rapidement. Cette évolution traduit une transformation progressive de l'équilibre entre sphère publique et initiative privée.

EFFETS SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Les effets de cette dynamique se manifestent d'abord sur le marché du travail. Le secteur public genevois pourvoit ses postes plus rapidement que le secteur privé. Dans un contexte de pénurie durable de profils qualifiés, notamment dans la santé et les fonctions administratives spécialisées, cette capacité d'attraction renforce son rôle d'employeur dominant. Si elle garantit la continuité des prestations, elle peut aussi limiter la capacité des entreprises à recruter les compétences nécessaires à leur développement et à leur compétitivité.

CETTE ÉVOLUTION S'OBSERVE ÉGALEMENT DANS L'ORGANISATION CONCRÈTE DE PLUSIEURS SECTEURS CLÉS

Dans la petite enfance, l'emploi a progressé de 5,7 % par an entre 2012 et 2022. Depuis 2019, cette croissance est principalement portée par des structures publiques ou subventionnées. L'amélioration des conditions de travail répond à des attentes légitimes.



« Si l'espace d'initiative privée se réduit dans certains domaines et si les ressources humaines qualifiées se concentrent de plus en plus dans la sphère publique, l'équilibre global du système peut être fragilisé. »

Elle a toutefois pour conséquence de réduire progressivement la place de modèles privés à but lucratif, ce qui limite la diversité organisationnelle et la possibilité de comparer différentes approches en matière de coûts et de gestion.

Dans le domaine hospitalier, la part publique atteint 45,5 %, nettement au-dessus de la moyenne nationale. Les Hôpitaux universitaires de Genève bénéficient d'une capacité de recrutement particulièrement élevée et offrent des conditions attractives, ce qui renforce leur position sur le marché du travail. Cette situation peut être comprise comme un gage de stabilité pour le système de santé, mais elle contribue également à accentuer le déséquilibre entre acteurs publics et privés.

UN ÉQUILIBRE GLOBAL FRAGILISÉ

Pris ensemble, ces éléments décrivent un modèle dans lequel l'État ne se limite plus à fixer des règles et à garantir l'accès aux prestations, mais assume un rôle prépondérant d'opérateur. Ce choix peut être défendu au regard des priorités sociales du canton. Il appelle néanmoins une réflexion exigeante sur sa soutenabilité à long terme.

Les finances publiques reposent en grande partie sur la vitalité du secteur privé. Les recettes fiscales qui financent l'action

sociale, la santé, l'éducation ou la culture proviennent pour l'essentiel de l'activité économique. Si l'espace d'initiative privée se réduit dans certains domaines et si les ressources humaines qualifiées se concentrent de plus en plus dans la sphère publique, l'équilibre global du système peut être fragilisé.

UN PARTENARIAT PUBLIC PRIVÉ POUR UNE APPROCHE PLUS ÉQUILIBRÉE

À l'inverse, certaines expériences récentes montrent qu'une articulation plus équilibrée est possible. Le dispositif mis en place pour soutenir la Genève internationale associe engagement public et contribution privée dans un cadre de gouvernance clair, où l'État définit les objectifs stratégiques et conserve la responsabilité démocratique, tandis que le partenaire privé apporte des moyens complémentaires. Cette approche ne diminue pas l'autorité publique, elle en renforce la capacité d'action.

Le partenariat public privé doit être envisagé dans cette perspective. Il ne constitue ni un substitut à l'État ni une doctrine générale. Il peut, dans certains domaines précisément définis, améliorer l'efficacité de l'action publique à condition d'être encadré par des règles strictes, par une transparence complète et par des mécanismes d'évaluation réguliers.

Toute extension significative du périmètre public devrait ainsi être précédée d'une analyse comparative des modèles possibles et suivie d'un réexamen périodique. Un dispositif qui n'est jamais évalué tend à se maintenir indépendamment de ses résultats, ce qui affaiblit progressivement la qualité de la décision publique.

COHÉSION SOCIALE ET DYNAMISME ÉCONOMIQUE : UN ÉQUILIBRE À PRÉSERVER

Genève n'a pas à choisir entre cohésion sociale et dynamisme économique. Elle doit préserver les deux. Cela suppose un État stratège, concentré sur ses missions essentielles, capable de coopérer lorsque cela améliore l'efficacité collective, et suffisamment exigeant pour ajuster ses propres structures lorsque cela s'impose.

La responsabilité politique ne consiste pas à étendre indéfiniment le champ d'intervention de l'État, mais à en garantir la pertinence, l'équilibre et la solidité dans la durée.

INTERVIEW

Grégoire Odier

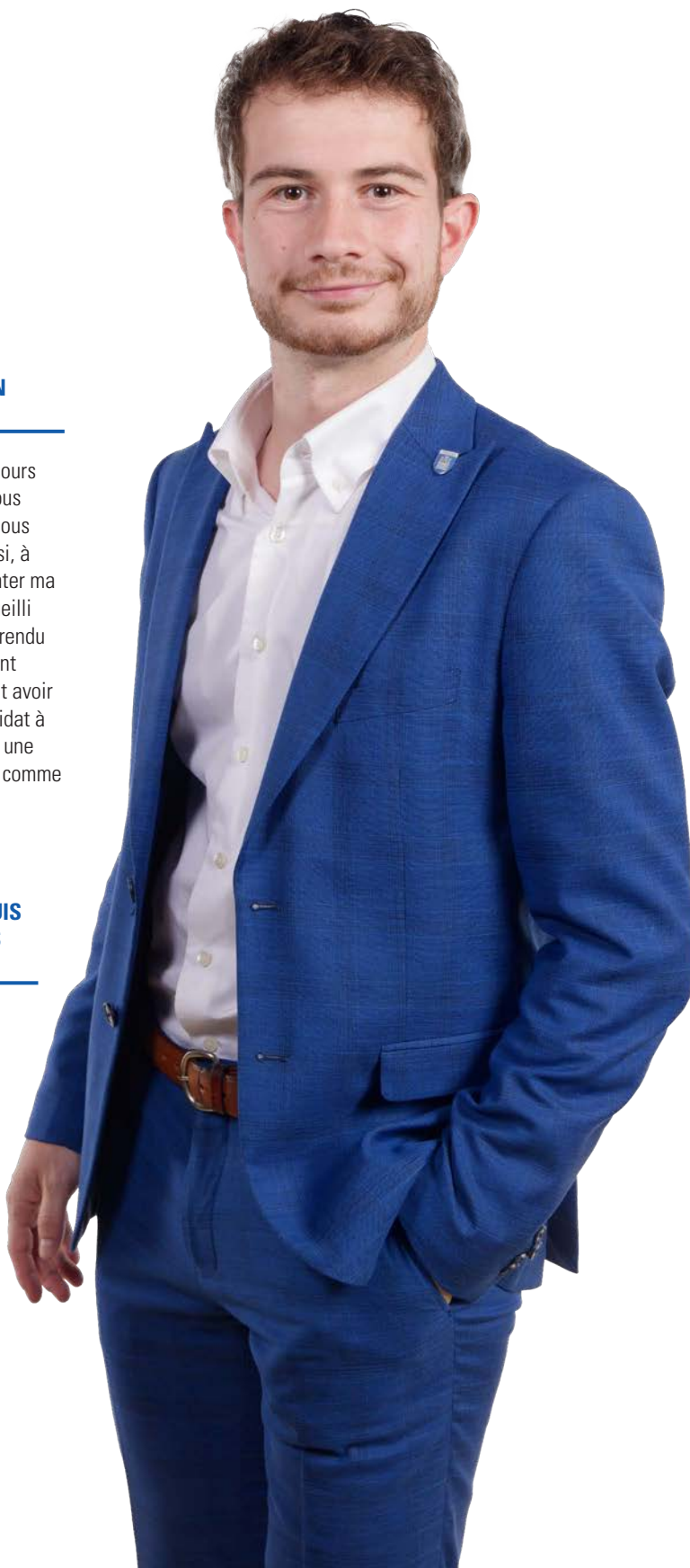
Conseiller administratif à Troinex

QU'EST-CE QUI VOUS A MOTIVÉ À VOUS ENGAGER EN POLITIQUE ?

Enfant de Troinex, avec de nombreux amis nous avons toujours des idées de comment aménager le village ou de ce que nous pourrions améliorer. Parallèlement, au sein de ma famille nous discutons des votations et de la politique communale. Ainsi, à l'occasion des élections municipales de 2020, j'ai voulu tenter ma chance. J'ai rencontré les membres du parti qui m'ont accueilli chaleureusement, l'ambiance m'a plu. Dès lors, je me suis rendu compte que ma voix avait un vrai impact, que même en étant jeune, avec moins d'expérience de vie que d'autres, on peut avoir de bonnes idées. Je me suis tout naturellement porté candidat à l'élection du Conseil municipal en 2020, et j'ai été élu pour une voix... Et me voilà, 5 ans plus tard, plus investi que jamais comme conseiller administratif de ma commune !

VOUS EXERCEZ LA FONCTION DE CONSEILLER ADMINISTRATIF DE LA COMMUNE DE TROINEX DEPUIS UNE ANNÉE. QUEL POINT VOUS PLAÎT LE PLUS DANS L'EXERCICE DE CETTE FONCTION ?

La diversité des tâches : mon mandat me permet de travailler avec des architectes, avec des associations, et d'autres entités, ou d'échanger avec les comuniers qui m'interpellent dans la rue ou lors des nombreux événements que nous organisons à Troinex. J'ai initié « le CA à votre écoute », un rendez-vous mensuel qui permet de recevoir les comuniers qui souhaitent discuter avec le Conseil administratif. J'ai réellement le sentiment d'être utile à ma communauté en donnant de mon temps et de mon énergie.



« J'ai initié "le CA à votre écoute", un rendez-vous mensuel qui permet de recevoir les communiers qui souhaitent discuter avec le Conseil administratif. »

VOUS ÊTES LE PLUS JEUNE CONSEILLER ADMINISTRATIF DU CANTON DE GENÈVE. COMMENT VOTRE ÂGE INFLUENCE-T-IL VOTRE MANIÈRE DE TRAVAILLER, DE DÉCIDER OU DE DIALOGUER AVEC LES CITOYENS ?

Je vois plutôt mon âge comme un atout dans la gestion globale de la commune, je sors des habitudes prises, je propose des idées nouvelles qui ont l'avantage de créer des débats. La différence des générations entre mes collègues et moi permet aussi d'avancer ensemble, elle est donc essentielle dans cet équilibre, entre dynamisme, expérience et patience parfois.

Concernant les décisions plus concrètes prises dans mon dicastère, en tant que jeune du village, j'ai fondé il y a quelque temps la « Jeunesse de Troinex », et ai pu organiser plusieurs événements importants, ce qui m'a permis de savoir gérer des projets. De plus, ma formation de juriste m'a beaucoup appris quant aux nuances à avoir avec les gens, et à la diplomatie dont il faut faire preuve lors de situations délicates, tout en sachant faire valoir ma vision.

AU SEIN DE TROINEX, VOUS AVEZ LA RESPONSABILITÉ DE LA COHÉSION SOCIALE, DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE, AINSI QUE DES SPORTS ET DE LA CULTURE. POURRIEZ-VOUS NOUS PRÉSENTER LES PROJETS ACTUELLEMENT EN COURS DANS CES DIFFÉRENTS DOMAINES ?

Il y a en effet plusieurs projets qui sont en cours, nous avons engagé une nouvelle assistante sociale pour répondre au mieux aux besoins des citoyens en

accord avec l'entrée en vigueur de la LASLP (Loi sur l'Aide Sociale et la Lutte contre la Précarité). La pérennisation des associations et du monde bénévole est également un gros défi, et des mesures allant dans ce sens sont en train d'être mises en place. Enfin mon projet phare reste l'instauration d'une vogue à Troinex, promouvant la cohésion sociale, l'intergénérationnalité et la mise en avant du travail des associations communales.

À TROINEX, LA POPULATION CONNAÎT UNE CROISSANCE RAPIDE. COMMENT PRÉSERVER LE CARACTÈRE VILLAGEOIS DE LA COMMUNE TOUT EN ACCOMPAGNANT CETTE ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE ?

Nous avons en effet le défi d'intégrer ces nombreux nouveaux communiers, provenant principalement du quartier du Parc-des-Crêts. Une passerelle est en cours de construction pour que les Troinésiens de ce quartier puissent rejoindre facilement le centre du village. Des événements sont déjà organisés un peu partout dans Troinex et je suis heureux de voir que les gens sortent de chez eux et participent à ces moments de rencontre, y compris les nouveaux habitants. Un gros travail est également fait à l'égard des aînés pour que toutes et tous puissent participer à la vie du village. Mon objectif est de continuer dans cette voie, pour préserver le caractère villageois qui nous est cher à Troinex et qui contribue au bon vivre-ensemble de la Commune, par d'autres événements, comme la vogue par exemple, ou des "fêtes du terroir".

SI VOUS DEVIEZ CONVAINCRE UN JEUNE DE S'ENGAGER EN POLITIQUE COMMUNALE, QUE LUI DIRIEZ-VOUS ?

Que la politique n'est pas qu'une affaire d'âge, qu'elle a besoin de la fougue et de l'enthousiasme de la jeunesse pour avancer. Des idées jeunes ont le mérite de faire réfléchir, de créer le débat face à des acquis ou des situations qui peinent à évoluer. Les discussions entre plusieurs points de vue intergénérationnels permettent de privilégier les bonnes idées, et de trouver des solutions basées sur la prise en compte d'intérêts variés, bénéficiant ainsi à toutes les tranches d'âge de la population.



LES PROJETS ENCORE PENDANTS AU GRAND CONSEIL

Pour en savoir plus, retrouvez tous les descriptifs, l'état des objets, les projets déjà adoptés et le programme complet du parti sur notre site plr-ge.ch

NOTRE PROGRAMME



NOS ACTIONS



AMÉNAGEMENT ET LOGEMENT

PL 13756

« Mettre fin à la pénurie de logements à Genève »

PL 13721

« Exclusion des panneaux et plaques professionnelles se trouvant sur les chantiers »

PL 13659

« Pour une transparence dans les attributions de terrains publics »

PL 13601

« Pour une meilleure coordination des travaux sur la voirie et une indemnisation des restaurateurs et des commerçants lors des périodes de travaux »

PL 13494

« Équipements publics : cession des parcelles au profit de la commune de situation du bien-fonds »

M 3142

« Pour une économie d'eau rationnelle, permettons la liberté du choix de l'équipement sanitaire »

ÉTAT ET FINANCES PUBLIQUES

PL 13721

« Exclusion des panneaux et plaques professionnelles se trouvant sur les chantiers »

PL 13700

« Pour une application raisonnable de la parité dans les commissions officielles »

PL 13696

« Pour une gouvernance plus agile »

PL 13077

« Pour une Cour constitutionnelle qui respecte le fédéralisme »

PL 12901

« Transparence en matière de rémunération des dirigeants d'institutions de droit public »

PL 11548

« Caisse de pension de l'État prise en charge paritaire de la cotisation »

M 3170

« Stop à la dépendance vis-à-vis des systèmes américains : Pour des solutions IT 100% suisses »

M 3145

« Pour faire de l'Appel de Genève un partenaire stratégique de la solidarité internationale »

EMPLOIS ET ÉCONOMIE

PL 13686

« Sur l'allégement des coûts de la réglementation pour les entreprises »

PL 13524

« Donnons aux magistrats judiciaires les mêmes conditions de départ à la retraite que le personnel de l'État »

PL 13448

« Pour que les manifestations n'entravent pas les principaux axes de circulation et ne pèjorent pas les commerçants »

PL 11716

« Ouverture du samedi »

M 3173

« Améliorons la gouvernance des établissements publics principaux à Genève »

FISCALITE

PL 13600

« Modifiant la loi relative à la perception et aux garanties des impôts des personnes physiques et des personnes morales (LPGIP) »

MOBILITE	SECURITE	ENVIRONNEMENT ET ÉNERGIE	ECOLE ET FORMATION
M 3190 « Les robotaxis arrivent, avec des conséquences bien plus vastes que vous ne l'imaginez, que Genève doit anticiper » M 3067 « Déposons et récupérons nos plaques d'immatriculation dans nos offices postaux » M 3060 « Pour un accès à des transports individuels adaptés, au prix des transports publics, pour les personnes à mobilité réduite ne pouvant utiliser les TPG. »	M 13719 « Introduction des caméras-piétons (bodycams) » M 3152 « Pour une action forte contre le home-jacking » M 3035 « Pour prévenir la délinquance juvénile » M 2950 « Pour que cessent les rixes entre bandes de jeunes »	M 3180 « Pour des RTS au juste prix » M 3011 « Pour une simplification de la charge administrative des agriculteurs »	PL 13499 « Pour la valorisation de l'engagement de milice par les Hautes Écoles genevoises » M 3082 « Taxe universitaire et contribution financière aux associations d'étudiants : pour le libre choix des étudiants de l'Université de Genève » M 3146 « Pour des emplois temporaires et flexibles de surveillants d'élèves dans les CO »
	SANTÉ	COHÉSION SOCIALE, FAMILLE ET GÉNÉRATION	
	M 3204 « Favoriser les personnes formées en Suisse pour l'accès aux fonctions soignantes et aux évolutions professionnelles »	PL 13720 « Valoriser la formation professionnelle, le monde du travail et le bénévolat et réduire les lourdeurs administratives » M 3176 « Pour plus d'efficacité dans l'accompagnement des jeunes adultes en décrochage scolaire, en rupture de formation ou d'apprentissage et à l'aide sociale ! »	

Balestrafic: fort par nature!



Déménagement local ou international
Déménagement d'entreprises
Stockage et garde-meubles
Transport et livraisons

Ce n'est pas un hasard si nous avons choisi l'éléphant comme symbole. Cet animal représente la force, l'intelligence, mais aussi l'esprit d'équipe et la loyauté. Des valeurs qui sont les nôtres et que nous partageons avec nos clients.

Quels que soient vos besoins en terme de logistique, de stockage ou de déménagement, nous avons votre solution.

Pour vous en convaincre, il ne vous en coûtera rien, si ce n'est le temps que vous voudrez bien nous consacrer afin que nous étudions et comprenions vos besoins.

BALESTRAFIC

www.balestrafic.ch

17-19 rue Baylon - 1227 Carouge - Tél. 022 308 88 00